

M. le président Sorel donne lecture d'une notice sur l'ancien *Couvent des Bonshommes* au Francport, notice qui lui a été inspirée surtout par la démolition de l'habitation qu'occupait la famille de l'Aigle, et qui doit faire place à un château ayant de vastes proportions.

Ce couvent dépendait jadis de l'ordre des *Grandmontains* fondé au onzième siècle dans les environs de Limoges par saint Etienne de Muret et qui plut tard eut sa maison principale dans le bois de Vincennes.

Les religieux de cet ordre étaient connus sous le nom de *Bonshommes* et leur couvent était désigné sous celui de *Bonne Maison*.

Ces religieux furent l'objet de nombreuses libéralités de la part des Rois de France et de grands personnages tels que les seigneurs d'Offémont, le comte de Flandres, la reine de Castille, etc., etc.

Le cardinal de Lorraine fut un de leurs prieurs.

En 1584, Henri III convint avec François de Neuville, abbé et général des Grandmontains, que ces derniers quitteraient Vincennes et iraient s'installer ailleurs, ce qui eut lieu et à partir de cette époque les *Minimes*, fondés au xve siècle par saint François de Paule, prirent possession de tous les prieurés qu'occupaient les Grandmontains y compris celui du Francport, et y demeurèrent jusqu'en 1752, époque à laquelle l'évêque de Soissons les autorisa à opérer leur translation à Beaumont-sur-Oise, mais ils conservèrent leurs biens du Francport et les affermèrent à plusieurs personnes. A la révolution ces biens ayant été confisqués comme appartenant au clergé furent mis en vente. L'ancien couvent fut adjugé le 13 avril 1791 à M. Louis Le Caron de Mazencourt, juge au tribunal de Compiègne et passa ensuite entre les mains de M. Victor Maréchal qui, le 22 février 1847, le re-

---

vendit au marquis Arthur de l'Aigle. Ce dernier fit alors édifier, sur une partie du terrain qui se trouvait au devant du monastère, les constructions qui viennent d'être démolies. C'est donc à tort que beaucoup de personnes croyaient qu'elles reposaient sur les fondations même de l'ancien couvent des Bonshommes dont il ne reste plus aujourd'hui, dans la partie affectée au potager, qu'un bâtiment servant de chapelle.

L'ordre du jour de la séance de novembre comprendra : L'instruction publique pendant la Révolution à Compiègne, par M. Dervillé. Les résultats des chasses à Compiègne sous le second Empire, par M. Colin. Analyses de matériaux et d'objets antiques, par M. Laze. Le mouvement communal dans le Beauvaisis et les pays voisins, par M. l'abbé Morel. Compte-rendu des fêtes du cinquantenaire de la Société académique de Beauvais.

*Le Secrétaire*

MARSY.

---

---